



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

Stationnement à Neuchâtel : une troisième pièce du puzzle à Serrières

Les pendulaires de l'ouest neuchâtelois ont leur parking

Neuchâtel complète son offre de parkings d'échange pour pendulaires. Lundi 12 décembre s'ouvrira en effet à Serrières le troisième Park&Ride (P+R) de la ville, à proximité immédiate d'un arrêt du Littorail et d'une station Velospot. Avec ses 217 places, le P+R de Serrières porte à 627 le nombre de places pour pendulaires sur le territoire communal, voire 743 si l'on compte les dix parkings d'échange de l'agglomération neuchâteloise entre Hauterive et Areuse. Ce nouveau parking est aussi ouvert aux non-pendulaires en mode payant illimité.

Ouvert déjà depuis cet été, le parking situé à proximité de la piscine de Serrières au bord du lac entre en fonction lundi 12 décembre sous la forme d'un Park&Ride (P+R). Il est gratuit pour les pendulaires qui remplissent les conditions suivantes : être domicilié hors de la commune de Neuchâtel, travailler ou étudier en ville de Neuchâtel et enfin posséder un abonnement Onde Verte valable sur deux zones dont l'une sur Neuchâtel, ou d'un abonnement général CFF.

Alléger le trafic en ville

« Cet ouvrage n'est pas simplement un parking, a déclaré ce mardi devant la presse le conseiller communal Pascal Sandoz, directeur de la Sécurité et des Infrastructures et énergies de la Ville de Neuchâtel. C'est la troisième pièce d'un puzzle qui vient d'être posée, complétant le réseau des lieux de stationnement pour pendulaires sur le territoire communal. Il bénéficiera aux pendulaires de l'ouest neuchâtelois et soulagera le centre-ville. »

En effet selon la troisième étape du plan de stationnement débutée en 2008, Neuchâtel contribue au réseau régional de P+R de l'agglomération neuchâteloise. Si les parkings des Piscines du Nid-du-Crô et de Pierre-à-Bot ont été respectivement créés et agrandis, il manquait encore une offre pour pendulaires de l'ouest neuchâtelois à proximité de la ville.

C'est désormais chose faite. Ces trois P+R communaux, avec leurs 627 places (217 à Serrières, dont 4 places invalides) ont pour vocation d'alléger le trafic au cœur de la ville. Pour les pendulaires eux-mêmes, le gain peut être appréciable en terme de qualité de vie. « Au lieu de perdre du temps et des nerfs à vouloir se parquer en ville, il peut être bien plus agréable de laisser son véhicule en toute quiétude et de rejoindre le centre-ville en... 9 minutes», a résumé M. Sandoz lors de la conférence de presse qui s'est tenue sur place.

Encourager une mobilité durable

Situé à l'ouest du Quai Jeanrenaud n° 5, le nouveau P+R attend les pendulaires à proximité de la sortie d'autoroute « Neuchâtel Ouest ». A quelques mètres on trouvera l'arrêt du Littorail « Serrières-Ruau » ainsi que la station Velospot « Serrières ». Un badge délivré par la Sécurité urbaine de la Ville de Neuchâtel (à commander au guichet ou en ligne à l'adresse <http://www.securite-urbaine-ne.ch/index.php?id=4180>) permet l'accès au P+R de Serrières, mais aussi à celui des Piscines.

Ce parking P+R, comme ceux du Nid-du-Crô et de Pierre-à-Bot, est aussi accessible aux non-pendulaires, aux conditions usuelles des places de stationnement payantes en ville: gratuit pendant les 30 premières minutes, puis 1 franc l'heure de 7h à 12h et de 13h30 à 21h du lundi au samedi. Les dimanches et jours fériés, le parcage est gratuit. A noter que le stationnement pendulaire est lui limité à 48 heures d'affilée.

Tandis que les parkings relais de Neuchâtel sont en fréquentation croissante, et que parallèlement les autorités communales et législatives ont manifesté la volonté d'alléger le trafic au centre-ville tout en encourageant une mobilité urbaine durable et plus écologique, « la mise en service de ce P+R de Serrières constitue un grand pas à l'échelle de notre région », a encore noté Pascal Sandoz.

Neuchâtel, le 6 décembre 2016

Direction de la Sécurité, des Infrastructures et énergies

Renseignements complémentaires :

Pascal Sandoz, conseiller communal, directeur des Infrastructures et énergies, tél. 032 717 72 03, pascal.sandoz@ne.ch

Pierre Hobi, chef de la Sécurité urbaine, tél. 032 722 22 22, pierre.hobi@ne.ch

Antoine Benacloche, ingénieur communal, tél. 032 717 76 12, antoine.benacloche@ne.ch